



VILLATE INFOS



**Fresque peinte sur le mur du préau de l'école
de PINS-JUSTARET - VILLATE**

(réalisée par le PAJ de PINS-JUSTARET)

Janvier 2016 N° 38

Sommaire	Agenda
Le mot du Maire 3	
Vie Locale	
Délibérations 4-5	
Hommage 5	
Conseil Municipal des Jeunes 6	
Plan Communal de Sauvegarde 6	
Permanence des députés 6	
Ecrivain public 6	
Travaux 7	
Muretain	
Actualités 8	
Tisséo 8	
Tam-Tam 8	
Associations 9 à 12	
Brèves	
Finances Publiques 13	
Cartes grises 13	
Portail personnes âgées 13	
Entente SIE 14	
Covoiturage 14	
Chats et chiens errants 14	
Mairie	
Horaires mairie 15	
Etat civil 15	
	

Villate Infos
Bulletin d'informations municipales
Mairie de Villate - place St Blaise
31860 Villate

Tél. : 05 61 76 41 05

Fax : 05 61 76 78 28

Mail : mairie.villate@wanadoo.fr

Directeur de la publication :

Jean-Claude Garaud

Composition :

Commission communication mairie de Villate

Mise en page et Impression :

Imprimerie Cazaux

Av. des Pyrénées

31600 Muret

Avertissement :

Les textes rédactionnels communiqués par les associations engagent la responsabilité de leurs auteurs.



Le mot du Maire



Chères Villatoises, chers Villatois,

En ce début d'année 2016, que j'espère être une année de fraternité et de solidarité, toutes mes pensées se portent sur les familles endeuillées après les actes aveugles qui ont frappé d'innocentes victimes qui ne demandaient qu'à pouvoir vivre selon leurs goûts et leur désir de liberté et tous mes vœux se résument à une simple phrase : que jamais de tels actes ne se reproduisent.

Nous devons continuer à porter haut les valeurs de la République en ce qu'elles ont de plus beau : la tolérance et le « bien vivre ensemble » tels que nous savons si bien les appliquer dans notre commune grâce, entre autres, aux engagements désintéressés de tous les intervenants des associations où jeunes et moins jeunes se côtoient dans un même élan de convivialité. Je vous remercie tous, participants et intervenants.

Cette implication pour la commune n'a pas encore germé dans la tête de nos enfants, en effet comme vous le constaterez à la lecture du Villate-Info, les élections du Conseil Municipal des Jeunes ont été reportées, faute d'un nombre suffisant de candidates et candidats. Espérons que les quelques mois qui nous séparent de la date des prochaines élections du CMJ suffiront à éveiller des vocations !

Vous retrouverez également, dans ce numéro quelques informations pratiques sur les changements qui devraient faciliter certaines de vos démarches. Plusieurs d'entre vous découvriront qu'ils peuvent désormais se rendre à Muret le samedi grâce au réseau Transcam.

Un point (avec photos) sur les travaux de sécurité réalisés sur le RD 19 vous permettra d'apprécier le résultat final, mais rien ne remplacera une visite sur place pour mieux juger. Je peux cependant vous assurer qu'avec l'aide du service voirie de la Communauté d'Agglomération, les travaux du RD 19 ont été terminés dans les temps et tous les problèmes résolus. Je pense pouvoir affirmer que tous les riverains ont été satisfaits.

J'espère que les parents des petites villatoises et petits villatois qui fréquentent le groupe scolaire Jean Jaurès apprécient les travaux qui y ont été réalisés.

La nouvelle Conseillère Départementale, Madame Annie VIEU, très impliquée dans ses fonctions assure une permanence semestrielle sur notre commune, vous découvrirez la date de sa prochaine venue et les coordonnées pour la prise de rendez-vous, n'hésitez pas à venir la rencontrer.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter au nom de tous les membres du Conseil Municipal une bonne année 2016 ; qui je l'espère, vous préservera, vous et vos familles, comme tous les français, et vous apportera joie et santé.

Le Maire,
J. C. GARAUD

01 Septembre 2015

Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable établi par le S.I.V.O.M. P.A.G. pour l'exercice 2014 et voté par le Comité Syndical le 19 juin 2015 présente les caractéristiques et le prix du service d'eau potable.

Ce rapport voté par le conseil municipal est consultable en mairie.

L'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attribution de « l'indemnité de conseil » allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics. Le conseil municipal décide de ne pas attribuer d'indemnité au Comptable du Trésor de Muret.

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le bureau de l'association des Maires de France a souhaité poursuivre une action forte pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. La commune de Villate soutient la demande de l'AMF visant à obtenir la révision du programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier.

Le conseil municipal approuve la motion de soutien à l'action de l'AMF.

L'adjoint administratif 1^{ère} classe remplit les conditions pour être proposé à l'avis de la commission administrative paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne en vue d'un avancement au grade d'adjoint administratif principal 2^o classe. Le conseil municipal décide la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal 2^o classe à temps non complet à compter du 01/11/2015.

16 Octobre 2015

L'arrêt de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale est prévu pour le début du mois de décembre 2015. Il aura été précédé d'une étape de concertation auprès des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale entre mi-octobre et mi-novembre. S'en suivra une phase de consultation pour avis (PPA, enquête publique), puis d'éventuels amendements, pour une approbation en fin d'année 2016.

La CAM avait, dans son courrier du 26 mars 2015, fait connaître ses demandes d'évolution du document dans le cadre de cette procédure de révision.

Le tableau récapitulatif ces demandes, consultable en mairie, a pour objet de faire le point sur les réponses données afin que les positions et attentes de la CAM puissent être bien prises en compte d'ici l'arrêt du document.

Le conseil municipal demande que les requêtes de la CAM soient intégrées dans l'arrêt du SCOT révisé et que l'ensemble des réunions fasse désormais l'objet de comptes-rendus de la part du SMEAT.

Les onduleurs ne remplissent plus leur fonction et ne protègent plus les ordinateurs. De plus l'écran d'un ordinateur du secrétariat est défectueux. Aussi vu le coût des différentes réparations, il a été décidé de remplacer ce matériel par du neuf. La société CLINITECH PC qui assure la maintenance du matériel informatique de la mairie a fourni des devis. Les dépenses s'élèvent respectivement à 198,00 € pour l'écran et 417,00 € pour les trois onduleurs.

Le conseil syndical du SIVU de la Lousse & du Haumont a engagé son Président dans une démarche de dissolution du SIVU car aujourd'hui ce dernier n'a en charge que l'entretien annuel de ses installations et quelques frais de fonctionnement.

Les délégués communaux en présence des maires des quatre communes ont participé à une réunion de travail le 03 septembre pour définir consensuellement les conditions de liquidation du syndicat. Dans sa séance du 02.10.2015, le conseil a délibéré pour approuver à l'unanimité les grands principes et les conditions de la liquidation du syndicat. Le conseil municipal prend acte et approuve la décision de dissolution du SIVU de la Lousse et du Haumont.

La commune a été saisie d'une demande d'autorisation d'urbanisme par la société PROMOLOGIS pour la construction de 63 logements chemin de la Cépette. Les services d'ERDF ont été consultés durant l'instruction de cette autorisation d'urbanisme. Il en résulte qu'une extension du réseau électrique est nécessaire pour alimenter cette parcelle, dont 154 mètres sur le domaine public en dehors du terrain d'assiette de l'opération.

La commune, compétente lorsque l'extension des réseaux est nécessaire pour le raccordement d'une opération faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme, est le débiteur de cette contribution. Le chiffrage réalisé par ERDF donne un montant de travaux de 26 721,87 € pour l'extension hors du terrain d'assiette de l'opération.

Le conseil municipal donne son accord au raccordement de la parcelle, objet de l'opération, au réseau public d'électricité.

Hommage

	VILLATE rend hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015 à PARIS	
--	--	--

Le lundi 16 Novembre 2015 à midi, conformément à l'appel du gouvernement, le personnel a été réuni devant la mairie pour respecter une minute de silence à la mémoire des victimes des attentats survenus dans la soirée du vendredi 13 Novembre 2015.

Plusieurs élus et habitants de la commune, autour de Jean-Claude GARAUD, se sont joints au personnel en formant spontanément un cercle solidaire duquel émanait une grande émotion.

A la suite du bref discours de M. le Maire, pour être en communion avec la France entière, la minute de silence a été suivie à 12 heures précises d'une fervente Marseillaise chantée par tous les participants.



Suite à une insuffisance de candidatures, nous reportons l'élection du CMJ au 24 mars 2016.

A ce jour seulement 6 enfants se sont portés candidats, or pour constituer le CMJ nous en souhaitons 7, âgés de 8 à 10 ans.

Si votre enfant est intéressé, il peut se rendre en mairie afin de retirer un dossier de candidature, le dépôt de celui-ci devra être effectué **avant la mi-février 2016**. Si vous voulez que vos enfants s'investissent pour leur commune et s'ils sont motivés, n'hésitez pas à soutenir leur démarche.

L'évolution de notre village passe aussi par l'implication des jeunes !

Plan Communal de Sauvegarde



Dans le fascicule "DICRIM" qui vous a été distribué ; il est précisé en dernière page que le **1er mercredi de chaque mois à 11h55**, sera effectué un essai d'alerte par les cloches de l'église.

Ainsi, vous avez pu entendre le mercredi 7 Novembre 2015, le premier essai du tocsin pendant quelques dizaines de secondes.

Cette opération sera donc renouvelée tous les mois.

Permanence des députés

Mme Annie VIEU et M. Sébastien LERY, députés de la 7^{ème} Circonscription de la Haute-Garonne assureront une permanence à la mairie de Villate le :

Vendredi 19 février 2016 de 10 h 30 à 12 heures.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous
auprès de leur secrétariat
au 05.34.33.14.23 ou au 05.34.33.14.24



Ecrivain Public

La mairie vous rappelle qu'un écrivain public est disponible pour répondre à vos demandes d'aide à la rédaction pour les courriers de tous types (C.V., lettre de motivation, formulaires, dossiers) mais également pour faciliter vos communications avec l'administration : Sécurité Sociale, Allocations Familiales, service des impôts, permis de conduire etc.



L'ÉCRIVAIN PUBLIC EST A VOTRE DISPOSITION A LA MAIRIE
LE MARDI MATIN DE 10 H A 12 H
SUR RENDEZ-VOUS.

Travaux d'aménagement routier du quartier BESSOU ROUCADE

La **première tranche** des travaux est terminée. La circulation piétonne protégée par des barrières est maintenant sécurisée et la chaussée nouvellement refaite.



Pendant les travaux



Travaux terminés

La **deuxième tranche**, également pilotée par le service voirie de la Communauté d'Agglomération du Muretain, terminera l'aménagement de toute la voie.

Le plan de financement comprend une subvention délivrée par le Conseil Départemental. La décision d'attribution est soumise à une commission qui examine les dossiers de demandes et définit le pourcentage de subvention accordé.

La date de début des travaux est donc conditionnée par la communication de cette décision.

Travaux Ecole

L'école de Pins-Justaret/Villate compte actuellement 320 enfants en primaire, dont 60 Villatois, répartis sur 13 classes et 171 enfants en maternelle, dont 30 petits Villatois, répartis sur 7 classes. Les effectifs sont stables pour les classes de maternelle et en diminution pour celles de primaire soit 10 enfants de moins que l'an passé.

La troisième tranche de travaux touche à sa fin, les enseignants réintégreront leurs classes définitivement en fin d'année 2015. Pour des raisons de sécurité, le toit a été entièrement refait. La cantine a été agrandie au niveau de la surface occupée par les plus petits qui bénéficient de davantage de tranquillité dans un espace spécialement aménagé pour eux.



L'agrandissement de l'avant toit permet aux enfants de bénéficier d'une surface supplémentaire à l'abri équipée de bancs-muret.

Enfin, une très belle fresque réalisée par les jeunes du Point d'Accueil Jeunesse de Pins-Justaret nous rappelle fort à propos que « l'Education est la meilleure arme pour sauver le monde ».

Textiles, Linges de maison et Chaussures recyclés !

Les **TLC** peuvent être remis directement à des associations caritatives ou déposés dans les bornes blanches du Relais présentes sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération Muretaine.

N'hésitez plus, même les textiles usés ou déchirés trouveront une seconde vie, après un tri méticuleux, ils seront transformés en chiffons, en fibres de rembourrages ou en isolants pour les habitations. Les textiles et chaussures en bon état seront redistribués gratuitement ou bien revendus dans des magasins spécialisés.



Tisséo



Calculateur d'itinéraire adapté aux personnes à mobilité réduite

A l'heure des 6^{èmes} rencontres Ville et Handicap, Tisséo propose un calculateur d'itinéraire adapté aux personnes à mobilité réduite. Disponible sur le site internet, (version mobile ou encore appli Tisséo), ce nouveau service prend en compte l'accessibilité des arrêts et la disponibilité des ascenseurs.

Pour en savoir plus sur la démarche accessibilité de Tisséo !

www.tisseo.fr/se-deplacer/reseau-accessible

TAM-TAM



NOUVEAUTE SEPTEMBRE 2015 :

6 lignes vers Muret !

En dehors de quelques changements d'horaires, le changement notoire vient de la mise en place pour le TRANSCAM de 6 lignes sur l'ensemble du territoire **qui fonctionnent le samedi** et permettent de rejoindre MURET.

Elles ont pour vocation d'améliorer la desserte vers le marché de Muret, le cinéma Véo et le centre aqualudique Aqualudia.

Pour le TRANSCAM, vous disposez désormais de deux documents :

- . TRANSCAM Semaine (fond couleur fuschia)
- . TRANSCAM **Samedi** (fond couleur rose)

(A noter que le TAMtam Muret reste sur fond bleu et que le TAMtam Portet reste sur fond vert anis).

Les grilles horaires sont disponibles sur le site de l'agglo www.agglo-muretain.fr sur le lien <http://www.agglo-muretain.fr/fr/habiter-vivre/transports-tamtam/tamtam.html>



Pour financer nos activités : le « *vide ta chambre* » du 20 septembre 2015 a permis de programmer des sorties à la ferme, au zoo de Plaisance du Touch et un spectacle de marionnettes que nous prévoyons dans le courant de l'année pour la joie de tous.

Le mois de septembre qui est synonyme de rentrée et de nouvelles activités pour nos tous petits a permis de démarrer avec dynamisme.



Nous remercions les exposants d'être venus si nombreux cette année.

Contact : Mme BENAZET E. : 05-61-76-77-58 - Mme RAGAZZANA C. : 05-61-76-39-91

Qi Gong

Le **QI GONG** se prononce "tchi koong" et signifie « maîtrise de l'énergie vitale ». C'est une gymnastique traditionnelle chinoise qui est basée sur des mouvements simples et des techniques de respiration. Le QI GONG est accessible à tous et ne nécessite pas de condition particulière. Il permet de renforcer le corps et de trouver la détente et le calme intérieur nécessaires à un bon équilibre psychique.



Vous pouvez venir pratiquer avec nous tous les jeudis de 19h30 à 20h45, sauf pendant les vacances, au gymnase du Lycée de Pins-Justaret. Les cours sont assurés par Catherine Boussard, professeur diplômée.

Ci-contre les stages organisés pour cette année, ouverts à tous.

Samedi 14 novembre 2015 : 14h-18h

THEME : Tonification énergie
POUMON et RESPIRATION
LIEU : complexe sportif de PINS
JUSTARET (Gymnase du Lycée)

Samedi 2 Avril 2016 : 14h-18h

THEME : QI GONG de la REGION
CERVICALE
LIEU : complexe sportif de PINS
JUSTARET (Gymnase du Lycée)

Samedi 9 Janvier 2016 : 14h-18h

THEME : VENTRE et tonification énergie
essentielle des REINS
LIEU : complexe sportif de PINS
JUSTARET (Gymnase du Lycée)

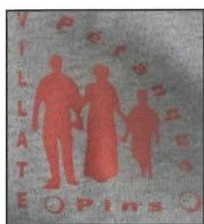
Samedi 12 mars 2016 : 14h-18h

THEME : Drainage et tonification
énergie FOIE
LIEU : complexe sportif de PINS
JUSTARET (Gymnase du Lycée)

Samedi 29 Mai 2016 : 9h-13h

THEME : QI GONG du COEUR et MARCHES
AFGHANES
LIEU : à l'extérieur, si les conditions météo le
permettent

Pour tout renseignement, contacter Bénédicte FLACHE au 06 16 18 01 47 ou sur bflache@hotmail.com



Dans le dernier bulletin, je mentionnais que l'entente PINS-JUSTARET/VILLATE/PETANQUE montait en puissance. Cela se confirme : une équipe de cadets a disputé le championnat de France ; ainsi qu'une équipe de doublette mixte, vice-championne de la haute Garonne.

Suite aux résultats de ces deux équipes, notre club fait donc honneur à nos deux villages.



Notre école a été à la hauteur de nos espérances par les résultats et le comportement sur les terrains.

Je tiens à remercier tout particulièrement les éducateurs pour le temps et la patience, qu'ils consacrent à nos juniors.

Pour finir, je vous invite à venir jouer à ce sport ; vous serez toujours bien accueillis, dans notre petit club.

Le Président

Judo

Notre club de judo, créé en 1983, compte actuellement cent dix licenciés, évoluant sur un tatami de 144 m².

Notre Dojo « Maurice LAGARDE » situé dans le complexe sportif du lycée de Pins-Justaret est équipé de gradins pouvant accueillir 70 places assises.

Concernant l'activité sportive :

Le club assure dix cours hebdomadaires dispensés par un Professeur 6^{ème} Dan diplômé d'Etat.

Baby poussins	1h le mercredi de 13h30 à 14h30	1h le vendredi de 17h30 à 18h30
Mini poussins	1h le mercredi de 14h30 à 15h30	1h le vendredi de 18h30 à 19h30
Poussins	1h le mardi de 17h30 à 18h30	1h le jeudi de 17h30 à 18h30
Benjamins et minimes	1h le mardi de 18h30 à 19h30	1h le jeudi de 18h30 à 19h30
Cadets, Juniors, séniors	2h le mardi de 19h30 à 21h30	2h le vendredi de 19h30 à 21h30

Notre traditionnelle compétition « Le Challenge Frédéric BACQUET »
aura lieu cette année le 3 Avril 2016, il accueille généralement de 450 à 500 compétiteurs.



Vous trouverez de plus amples informations sur notre site www.dojopjustaretvillate.org

Une nouvelle année sportive vient de démarrer et cette année encore les adhérents, grands et petits, sont au rendez-vous chaque semaine pour un ou plusieurs cours ; de plus en plus nombreux, chacun a son rythme, toujours dans la bonne humeur et sous l'œil attentif de nos animateurs diplômés.

Alain, Céline, Magali, Muriel et Nathalie nous proposent des cours très diversifiés pour **adulte** : Stretching, Pilates, Gym tonique (Abdo, Fessiers, Cuisses), Cardio, LIA, Fitness, TBC, Musculation et Gym douce.

La gymnastique ludique est animée encore et toujours par Dominique, pour le plus grand bonheur des **enfants**.

Une nouveauté cette année :

Un nouveau créneau « **EQUILIBRE MEMOIRE** » tous les vendredis de 10h30 à 11h30 à la salle des fêtes de Pins-Justaret. Lorsqu'on se situe dans le 3^{ème} âge, il est important de travailler l'équilibre, la coordination et la mémoire. Cette création de cours vient renforcer notre attachement à satisfaire toutes les générations.

Un rendez-vous à ne pas manquer :

Assemblée Générale et repas dansant à la salle des fêtes de Villate **le vendredi 17 juin 2016 !**

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

Nous vous souhaitons une très bonne année Sportive !!!

Pour toutes informations n'hésitez pas à nous contacter !!!

Anne : 05 61 76 87 80 - Annick : 05 61 76 39 62 - Jackie : 06 12 51 91 95

Marie-France : 05 62 20 93 25 - Patricia : 05 61 76 74 56 - Sylvette : 05 61 76 28 51

Vélo



Le Vélo Club CPRS Pins-Justaret/Villate, riche de 130 membres permet la pratique de 3 disciplines cyclistes avec un bel esprit d'équipe :

le VTT, la compétition sur route et le cyclo-sport.

De janvier à mars la préparation hivernale sur route nous conduit au niveau adapté pour bénéficier au mieux de notre stage vélo (4 jours) du mois de mars sur la Costa Brava.

De retour avec pas moins de 550 km effectués, nous serons prêts pour aborder avec appétit et confiance les compétitions, les sorties cyclo-randonnées FSGT du dimanche matin, les cyclo-sportives et les raids VTT dont les comptes-rendus ne manqueront pas d'animer nos réunions club bimensuelles.

Le CPRS s'est illustré lors de la saison 2015 avec un titre de Champion de France FSGT en cyclocross et de nombreux podiums sur route.

Le dynamisme et l'action concertée des licenciés du CPRS nous permettront de vivre de belles animations sur les communes de Pins-Justaret et Villate au travers d'organisations sportives où nous vous donnons rendez-vous, tel que le rassemblement sur route « La Pins à Vélo » le 19 juin 2016 ou la course FSGT en septembre 2016.

Pour tout contact :

http://www.mairie-pinsjustaret.fr/php/association_jumelage/association.php

Comité FNACA Labarthe-sur-Lèze/Pins-Justaret/Villate



L'Association a pour but d'entretenir et de renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en Algérie, Maroc et Tunisie et de leur permettre, par une action concertée, d'assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux et d'œuvrer en faveur de la paix.

Nos activités :

- Rester en contact avec les veuves et les adhérents,
- Venir en aide et en soutien aux malades,
- Organiser des lotos, des repas dansants,
- Participer aux assemblées générales, congrès départementaux ou nationaux,
- Se rassembler aux monuments aux morts pour le devoir de mémoire, les 11 novembre, 19 mars, 8 mai, 14 Juillet et lors des fêtes de village.

PROGRAMME 2015-2016			
VILLATE	29/11/2015	LOTO	14h30
	17/01/2016	LOTO	14h30
	08/01/2016	Pot de l'amitié	18h00
LABARTHE SUR LEZE	28/02/2016	Repas et Thé dansant	A partir de 12h00

Contact : M. Emile TARDIERE / 05.61.08.49.85/06.33.63.62.92

Comité des Fêtes

Pour le comité des fêtes, l'année 2015 s'est terminée avec la visite tant attendue du Père Noël. **Vive 2016** avec deux dates à retenir : le 24 janvier et le 28 février pour nos deux derniers lotos et peut être en mars une soirée pour fêter la St Patrick.



Les fêtes de 2015 se sont bien passées avec une météo clémente. Cette année, nous veillerons particulièrement à ce que le cassoulet débute à 20h30. Nous vous demandons de nous excuser pour l'attente qu'il y a eu ; l'essieu de notre remorque chargée des 4 marmites de cassoulet, s'est cassé au départ de la salle !

Un grand MERCI à tous les villageois(es) venus nous encourager au passage du char ; sa réalisation a duré plus de 50 heures pour un coût de 430 euros. BRAVO A L'EQUIPE DE BENEVOLES !

Courant avril, l'Assemblée Générale se tiendra pour élire un nouveau bureau. Nous accueillons toujours avec grand plaisir de nouveaux membres et de nouvelles suggestions.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour renforcer nos équipes.

n° de portable : **07.85.34.00.24**

BONNE ANNEE 2016



Finances Publiques : Les services numériques

La Direction Générale des Finances Publiques, dans un contexte de maîtrise budgétaire, a ouvert des services numériques complets et accessibles à tous. Ainsi vous **pouvez faire vos déclarations en ligne, payer et gérer vos paiements en toute sécurité, mais aussi consulter, réclamer, obtenir un justificatif... sans avoir à vous déplacer.**



Impôts sur le revenu, Taxes d'habitation et taxes foncières	www.impots.gouv.fr ou sur l'appli Smartphone « Impots.gouv »,
Timbre fiscal pour passeport	www.timbres.impots.gouv.fr
Amendes	www.amendes.gouv.fr sur l'appli « Amendes.gouv »
Produits locaux (cantine, crèche, transports scolaire...)	www.tipi.budget.gouv.fr

Les accès se font par identifiant/mot de passe

Cartes Grises sans se déplacer

Mise à jour 2015 des justificatifs pour le certificat d'immatriculation !

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives, un nouveau certificat d'immatriculation (carte grise) pouvait être demandé par les administrés sans se déplacer en préfecture ou à la mairie. Devant le nombre de dossiers dont les justificatifs de domicile étaient irrecevables, il est indiqué à l'adresse ci-dessous, la liste des pièces justificatives acceptées par l'Administration :

http://www.carte-grise.org/liste_pièces_justificatif_domicile.htm

L'Administration recommande donc aux administrés d'utiliser ce simulateur en ligne avant d'envoyer leur dossier !

Portail Personnes Âgées



Un portail, conçu pour les personnes âgées et leurs proches confrontés à une situation de perte d'autonomie, a été lancé par les autorités médicales ; ceci afin de les informer sur les solutions existantes, les aides disponibles, les démarches à accomplir et les orienter dans leur parcours.

Ce portail construit en collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'information sur l'aide à l'autonomie est disponible à l'adresse suivante : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

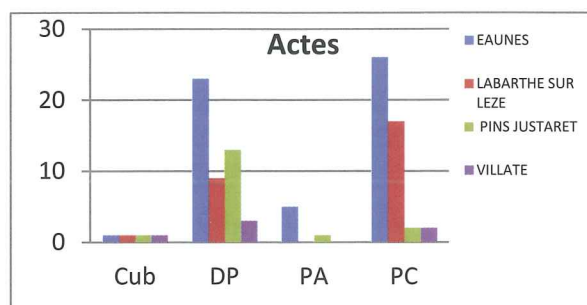
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre :
Mari-Wenn Puillandre (mari-wenn.puillandre@cnsa.fr) au 01 53 91 28 56
Isabelle Lecoeuvre (isabelle.lecoeuve@cnsa.fr) au 01 53 91 28 56

Un bilan a été établi au terme des trois premiers mois de fonctionnement.

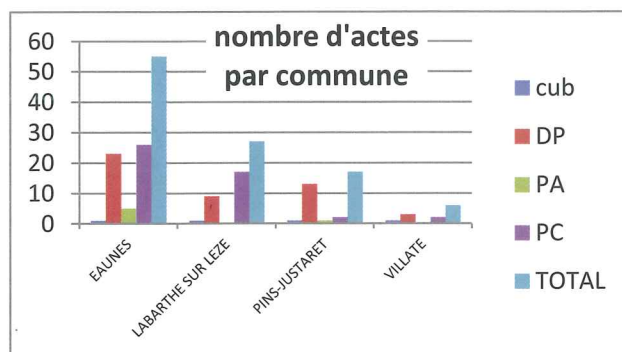
Le soutien administratif et juridique souvent sollicité est particulièrement efficace.

Les graphiques ci-contre présentent un récapitulatif des actes instruits par le service :

Cua		Cub	DP	PA	PC	
33	Eaunes	1	23	5	26	55
19	Labarthe-Sur-Lèze	1	9	0	17	27
	Pins-Justaret	1	13	1	2	17
	Villate	1	3	0	2	6
	Total	4	48	6	47	105



Cub	DP	PA	PC
1.6	33.6	7.2	47



Total 3 mois	Moyenne sur 3 mois	Prévisions sur 12 mois
89.4	29.8	357.6

0.2	coэф. De pondération	0.4	0.7	1.2	1
-----	----------------------	-----	-----	-----	---

Co-voiturage

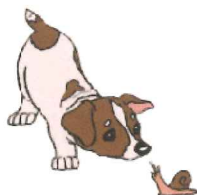
Faites un petit geste pour que s'accomplissent de grands changements : roulez collectif !

Les covoitureurs réguliers peuvent bénéficier de la garantie retour en cas de désistement du conducteur, afin de sécuriser leurs déplacements. Et pour récompenser les conducteurs qui se regroupent dans un seul véhicule pour se rendre à BASSO CAMBO, 4 places de covoiturage leurs sont réservées sur le parking, au plus près de l'accès au métro* (*Sous conditions, se renseigner).



Inscrivez-vous gratuitement en quelques minutes sur le site <http://covoiturage.tisseo.fr> !

Chats et chiens errants



Les chats ne sont pas d'un naturel casanier ; ils aiment visiter les environs. Les voisins en sont parfois importunés, ne les attirez pas en leur donnant de la nourriture.

Pour ceux qui en possèdent, les faire tatouer est obligatoire ; c'est leur carte d'identité.

Les chiens aussi sont fugueurs : ATTENTION ! Certains dits « Dangereux » (catégorie 1 et 2) doivent être déclarés en Mairie.

RAPPEL : « Les propriétaires des animaux sont responsables des dommages causés » ; « Les Maires peuvent ordonner que les animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les animaux saisis soient conduits à la fourrière ». Cette intervention est payante.

**Si vous voyez un animal errant, ne le prenez pas en charge seul,
contactez la Mairie qui saisira la S.A.C.P.A.**

Soirées Mairie

La mairie est ouverte
du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Monsieur le Maire reçoit
sur rendez-vous
tous les soirs et le samedi matin.

Tél. : 05-61-76-41-05

Fax : 05-61-76-78-28

Mail : mairie.villate@wanadoo.fr



Etat civil

Mariages

Yves DODARD / Sophie TROUVE
le 04/07/2015

Grégory ABADIE / Diane BACQUET
le 01/08/2015

Thomas JACOMELLI / Coralie GOL
le 15/08/2015

Leslie FIGUEROA BRATINI / Chantal
GACHEN, le 17/10/2015

Naissances

TOURNOIS Lili 14/07/2015

Décès

PINZZERATO Rose 28/07/2015

TARRIEU Francis 09/10/2015

La gaité, la santé, changent l'hiver en été

Antoine DESAUGIERS



Message de Nelson MANDELA



«L'Education est votre arme
la plus puissante pour changer le monde»

